

# FÊTE DU TRÔNE

Message de l'Ambassadeur de Sa Majesté au Canada

**Le Royaume du Maroc célèbre ce 30 juillet 2005, dans un climat de joie et de liesse, le Sixième anniversaire de l'accession de S.M le Roi Mohammed VI au trône de Ses glorieux ancêtres.**

Le 30 juillet est depuis 1999, une date mémorable dans l'histoire du Maroc. Elle marque en effet l'intronisation d'un nouveau Roi de la dynastie Alaouite, donne par voie de conséquence, le point de départ d'un nouveau règne et annonce, tout naturellement, l'émergence d'un tout autre style dans l'édification de la nation.

C'est l'occasion pour tout analyste et observateur, par simple devoir de vérité, de parcourir du regard les étapes franchies depuis cette date, de pointer les performances établies et de mettre le doigt sur ce qui est en cours et sur ce qui reste à faire.

Les six dernières années ont été marquées par d'intenses et distinguées activités royales à tous les niveaux grâce aux valeurs de modernisation sociale, de démocratisation politique, de libéralisation économique et de proximité du peuple prônée par S.M le Roi Mohammed VI en matière de gestion des affaires des citoyens.

Aussi, l'attachement du Souverain aux valeurs de liberté, de démocratie et de solidarité, a insufflé une nouvelle dynamique aux réformes qu'a connues le Maroc notamment en matière d'expression et de protection des libertés et de promotion des droits de l'Homme.

## Des progrès exemplaires réalisés par le Maroc dans de nombreux domaines

L'intérêt particulier qu'accorde S.M le Roi au développement économique et social a permis la mise en place d'un nouveau système de gestion économique fondé sur la rationalisation, l'efficacité et le rendement dans la mise à profit des ressources.

Aussi, il convient de souligner l'adoption de la nouvelle loi sur les partis politiques et les nombreux acquis dans le cadre de la consécration de l'Etat de droit, notamment l'adoption du code de la famille dont les contours ont été tracés par SM le Roi. Cette législation, unique dans le monde arabe et islamique, a été saluée au plan international et a fait du Royaume un modèle en la matière.

Le Royaume du Maroc accorde une grande importance au respect des droits de l'Homme, tels que reconnus universellement, comme en témoignent les initiatives du Souverain portant sur la création de la



L'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi au Canada, M. Mohamed Tangi (à gauche) en compagnie de l'honorable Pierre Pettigrew, ministre des Affaires étrangères du Canada.

Commission d'arbitrage, moins d'un mois après Son intronisation, pour statuer sur un nombre de dossiers relatifs aux droits humains, l'élargissement des attributions et de la représentativité du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH), ainsi que le renforcement de son indépendance et, partant, sa crédibilité.

## Justice et droits de l'homme

Rappelant, dans ce cadre, la création par le Souverain de l'Instance Equité et Réconciliation dans le but de clore définitivement le dossier des dépassements commis par le passé, ainsi que la mise en place de Diwan Al Madhalim " l'Ombudsman marocain ", l'objectif étant de donner plus de poids aux instances chargées de lever les injustices, de protéger les droits de chacun et garantir les libertés.

**S'agissant du domaine de la justice, SM le Roi a ordonné l'ouverture d'un grand chantier afin de doter le Maroc d'un système judiciaire moderne, équitable et honnête.** Sur Hautes directives royales, le Maroc a connu dernièrement la création de juridictions de la famille, l'annulation de la Cour spéciale de justice et la création de la Haute Cour.

Eu égard au rôle du secteur de l'information en tant qu'espace d'expression libre et responsable et un pilier pour la consécration de la démocratie et de l'ouverture, SM le Roi a décidé la création de la Haute Autorité de la Communication et de l'Audiovisuel (HACA) et l'installation de ses membres en vue d'accompagner la libéralisation du paysage audiovisuel marocain.

**Le Souverain marocain a procédé également à la réorganisation du champ religieux,** en vue d'accompa-

gner le processus de développement politique, culturel et social, prôné par le Maroc et de mettre un terme aux dysfonctionnements et aux dissonances qui pourraient entacher le discours religieux.

Sur un autre volet et grâce au suivi royal de la mise en oeuvre des dispositions de la Charte nationale de l'Education et la formation, **le secteur de l'enseignement a ainsi connu un développement accru au niveau de la généralisation de la scolarisation,** de l'optimisation du rendement de ce secteur public et de l'harmonisation des programmes scolaires avec les changements aux plans national et international.

Avec le même esprit, il a été procédé au lancement de la réforme universitaire pour doter le pays d'un système d'études supérieures en phase avec les normes internationales en la matière et répondant aux exigences du marché de l'emploi.

**La scène culturelle** a été l'objet d'une dynamique louable au cours des six dernières années qui a permis de donner un nouvel élan à la culture marocaine, ce qui contribuera à l'éclosion de nouveaux talents et à l'enrichissement de la culture et de l'identité nationales. Le patrimoine culturel marocain sera, de ce fait, renforcé par d'importants édifices, notamment la Bibliothèque nationale, le Musée national des arts contemporains, l'Institut supérieur de Musique et des Arts chorégraphiques, l'Institut supérieur d'Archéologie et le Musée national d'Archéologie.

**Un intérêt royal très particulier a été également accordé à la culture amazighe.** Sa Majesté le Roi avait annoncé, dans Son discours historique à Ajdir, la création de l'Institut Royal de la Culture amazighe, en tant que l'une des composantes socio-cul-

turelles de la société marocaine.

**Concernant les réalisations accomplies dans le domaine économique,** l'approche adoptée par SM le Roi pour la modernisation, la mise à niveau et la dynamisation de l'économie nationale repose sur **quatre axes fondamentaux. Le premier consiste en la modernisation des infrastructures.** Le Maroc n'a jamais connu autant de grands chantiers, notamment les programmes de construction d'autoroutes, de réseaux routiers, de ports, d'aéroports, de nouvelles lignes ferroviaires, d'électrification et d'approvisionnement en eau potable, outre les télécommunications et le développement des équipements de base et sociaux dans le monde rural.

## Nouvelle politique économique

**Le deuxième axe repose sur l'adoption d'une nouvelle politique économique de dimension régionale, basée sur la création de nouveaux grands pôles,** citant, entre autres, le complexe portuaire Tanger-Méditerranée et le pôle de l'Oriental. Cette démarche englobe également le développement des pôles économiques régionaux traditionnels. Laquelle démarche a été appuyée par l'évolution dans la mise en exécution du "Plan Azur" pour la promotion de l'industrie touristique, dans le cadre de la "Vision 2010".

**Concernant le troisième axe de l'approche royale, il a été procédé à l'adoption d'un plan de réformes en profondeur tendant à la modernisation et la mise à niveau du tissu économique national et à la consolidation de sa compétitivité,** ainsi qu'à la réunion des conditions à même de drainer les investissements nationaux et étrangers dans les secteurs industriels classiques ou dans de nouveaux secteurs porteurs.

S'inspirant de la politique sage initiée par feu SM Hassan II, SM le Roi Mohammed VI a accordé un intérêt particulier au secteur de l'eau à travers la poursuite de la politique de construction des barrages, la mise en oeuvre d'un plan national pour la gestion et l'exploitation de cette denrée vitale, et le développement du réseau des installations hydro-agricoles.

## Relations bilatérales et multilatérales

**Le quatrième axe est relatif à l'ouverture du Maroc sur son environ-**

# FÊTE DU TRÔNE

## Message de l'Ambassadeur de Sa Majesté au Canada

nement régional et international et ce, à travers la conclusion de plusieurs accords de partenariat et de libre-échange avec l'Union européenne, les pays arabes signataires de l'accord d'Agadir (Egypte, Tunisie et Jordanie et qui demeure ouvert à d'autres pays), ainsi qu'avec la Turquie et les Etats-Unis d'Amérique.

Les premiers résultats de cette politique ont commencé à se faire sentir aux niveaux du flux des investissements étrangers, de la consolidation de l'assise de l'économie nationale et de l'ouverture de nouveaux marchés pour les produits marocains. La nouvelle politique économique, la position géographique stratégique du Royaume et sa bonne réputation sur la scène internationale sont de nature à faire de lui un pôle régional pour la production et les échanges commerciaux.

**Sur le plan des relations internationales, la diplomatie marocaine, sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI, a réussi à conquérir, pendant l'année écoulée, de nouveaux espaces et à diversifier les partenaires.** Que ce soit avec l'Union Européenne, de plus en plus réceptive à la juste revendication du Maroc pour "un statut plus avancé que l'association et moins que l'adhésion", les Etats-Unis, désormais liés par le Royaume par un accord de libre échange et qui ont pris la décision historique de lui accorder le statut d'allié majeur hors OTAN, ou avec l'Afrique dont les relations avec le Royaume ne cessent de s'intensifier, jamais la diplomatie marocaine n'a été aussi entreprenante et aussi active.

**Les tournées historiques qu'a effectué le Souverain marocain en Afrique et en Amérique Latine, pendant cette année, illustrent, encore une fois, la place stratégique de ces continents dans la politique étrangère du Maroc en même temps qu'elle administre la preuve de la grande considération sans cesse renouvelée dont jouit le Maroc sur la scène africaine et américaine.**

### La vision sociale de S.M le Roi Mohammed VI

Le social constitue chez S.M. le Roi Mohammed VI l'une des priorités de son règne. C'est un champ à la fois vaste et déterminé dont l'enjeu majeur est le bien-être et la dignité des citoyens. Or, le champ social, c'est aussi le cadre de vie, les moyens décents d'existence, et en définitive un schéma de développement humain durable.

**S'agissant des réalisations accomplies dans le domaine social,** le Souverain a veillé sur la concrétisation de plusieurs projets sociaux et s'est enquis personnellement des différentes étapes de leur exécution. Dans plusieurs de Ses discours, le Souverain a exhorté l'ensemble des composantes de l'Etat à accélérer le rythme de l'action dans le domaine social, à moderniser les outils d'intervention et à se mobiliser autour des priorités fixées par Sa Majesté le Roi qui sont **l'emploi productif, l'enseignement utile et le logement décent.**

**Les initiatives royales permanentes dans le domaine de l'habitat font figure d'un front contre la pauvreté et l'exclusion.** Convaincu que le logement décent est une condition pour la préservation de la dignité du citoyen, le Souverain a lancé plusieurs grands chantiers de logement, qui ont rendu possible la réalisation de l'objectif de 100.000 unités par an, dans la finalité de résorber le déficit enregistré dans ce domaine et de faire face au fléau des bidonvilles et de l'habitat anarchique.

Ainsi, SM le Roi a inauguré, tout au long de cette année, une importante partie de projets d'habitat dans les villes de Marrakech, Rabat, Salé et Casablanca. Grâce à la Haute sollicitude royale, le secteur de l'habitat a connu un nouvel essor concernant la production et la commercialisation des unités d'habitation, à travers de nouveaux mécanismes ayant encouragé les promoteurs immobiliers privés et des établissements bancaires à adhérer à ce chantier national. Sur un plan plus large, le dernier discours Royal à la Nation sur l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) a, entre autres, ouvert une formidable boîte à projets et produit un effet mobilisateur. Il a donné le ton à une véritable entreprise de mobilisation pour le gouvernement, la société civile, le secteur privé et l'ensemble du pays. L'Initiative Royale pour le développement humain est venue à point nommé pour combler les déficits dont souffre le Maroc en matière sociale. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'INDH, 55% du budget de l'Etat seront consacrés au volet social.

Encore à ses débuts, le règne de SM le Roi Mohammed VI, a déjà posé les jalons du Maroc de demain, les repères de l'oeuvre à entreprendre, en somme, la mise en place des fondations d'un Maroc moderne, politiquement démocratique, économiquement libéral et socialement juste.

### De très fortes relations

### d'amitié et de partenariat entre le Maroc et le Canada

Le Maroc et le Canada entretiennent de très bonnes relations d'amitié et de coopération. Les relations politiques entre les deux pays peuvent être qualifiées d'excellentes comme en témoignent les déclarations et prises de positions récentes des plus hautes instances des deux pays. **S.M. le Roi Mohammed VI, dans son discours du Trône du 30 juillet 2004, a placé le Canada parmi les pays amis du Royaume avec lesquels il a toujours entretenu des relations privilégiées, fondés sur le respect mutuel et des intérêts communs. Dans la vision royale, le Canada figure parmi les pays avec lesquels le Maroc souhaite développer et élargir des relations diversifiées de partenariat stratégique.**

De son côté, et à l'issue de l'audience que lui a accordé Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Palais de Fès le 30 décembre 2004, Mr Paul Martin, Premier Ministre du Canada s'est félicité des progrès exemplaires réalisés par le Maroc dans de nombreux domaines, a souligné la vision de l'avenir de Sa Majesté le Roi et a qualifié de très fortes les relations entre le Maroc et le Canada.

A ce sujet, il convient de signaler que **le Canada contribue au développement économique et social du Royaume.** Les secteurs prioritaires auxquels le Canada apporte son appui concernent essentiellement l'éducation, la formation professionnelle, la gouvernance et l'égalité des sexes. Ces projets sont étroitement liés aux priorités du Maroc, en particulier le développement humain et la décentralisation.

Les échanges commerciaux entre les deux pays se sont renforcés au cours de la dernière décennie. Bien que l'on constate une augmentation progressive des exportations marocaines vers le Canada, le niveau des échanges demeure en deçà des possibilités des deux pays.

Les investissements privés canadiens au Maroc demeurent très faibles. Néanmoins

des efforts sont entrepris pour permettre la réalisation de plusieurs projets canadiens au Maroc dans divers domaines dont notamment dans les secteurs du tourisme.

**Les relations maroco-canadiennes se développent, certes, dans le cadre institutionnel mais également grâce au concours des marocains et marocaines établis au Canada. Le Maroc est fier de cette communauté qui participe activement au développement des relations entre les deux pays dans les différents domaines.** La communauté marocaine au Canada est la résultante d'un flux d'immigration de qualité (ingénieurs, pharmaciens, hauts cadres techniques et administratifs, médecins, hommes d'affaires, enseignants, chercheurs et étudiants universitaires...). J'aimerais profiter de cette agréable occasion pour les saluer chaleureusement.

Je voudrais conclure ce message en exprimant mes vifs souhaits de voir les relations d'amitié, de coopération et de partenariat entre le Canada et le Royaume du Maroc se développer et se diversifier davantage. J'aimerais aussi adresser mes remerciements les plus sincères au gouvernement et au peuple canadiens pour leurs sentiments d'amitié envers le Royaume du Maroc et leur contribution au développement économique et social de mon pays, avec mes meilleurs vœux de progrès et de prospérité pour le peuple canadien ami.

